

Niveau :	<b>MASTER</b>					année
Domaine :	DROIT-ECONOMIE-GESTION					<b>M2</b>
Mention :	DROIT PUBLIC					
Spécialité :	PROFESSIONS JURIDIQUES DU SPORT					
Volume horaire étudiant :	337 h	h	h	h	191 h	<b>528 h</b>
	cours magistraux	travaux dirigés	travaux pratiques	cours intégrés	stage ou projet	total
Formation dispensée en :	<input checked="" type="checkbox"/> français		<input type="checkbox"/> anglais		Travaux pédagogiques encadrés/tutorés (161h). Evaluation (30h)	

**Contacts :**

Responsables de formation	Scolarité – secrétariat pédagogique
Cécile CHAUSSARD (MCF) Cecile.chaussard@u-bourgogne.fr & David JACOTOT (MCF) David.jacotot@u-bourgogne.fr	Emmanuelle GUYOT  ☎ 03.80.39.53.86 <a href="mailto:ist@u-bourgogne.fr">ist@u-bourgogne.fr</a>  Laurent JAILLET  Ingénieur d'Etudes 03.80.39.51.93  <a href="mailto:Laurent.jaillet@u-bourgogne.fr">Laurent.jaillet@u-bourgogne.fr</a>  Service Commun de Formation Continue et par Alternance – SEFCA  Université de Bourgogne  Maison de l'Université – Esplanade Erasme – BP 27877-  21078 DIJON Cedex
Composante(s) de rattachement :	UFR DROIT

## Objectifs de la formation et débouchés :

### ■ Objectifs :

Connaissances approfondies de la matière de droit du sport en lien avec les recherches effectuées au sein du Laboratoire de Droit du Sport en vue d'acquérir l'expertise requise pour être opérationnel pour le traitement des problèmes juridiques du sport.

Dans cette perspective, la formation met l'accent sur l'analyse des textes législatifs et réglementaires relatifs au sport et des décisions de justice dans ce domaine ainsi que sur la rédaction de statuts de sociétés et d'associations sportives, de contrats (travail, transfert, sponsoring, etc.) et la résolution d'études de cas pratiques en matière sportive. En outre, des cliniques du droit du sport permettent aux étudiants de travailler sur des problématiques juridiques à partir de situations réelles proposées par des institutions sportives et/ou publiques.

### ■ Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite d'études) :

Les professionnels formés dans ce master 2 sont destinés à être employés comme cadres dans les différentes structures du sport professionnel et amateur (Fédérations sportives nationales, ligues professionnelles, ligues sportives régionales et comités sportifs départementaux, clubs sportifs amateurs et professionnels) ainsi que dans les entreprises commerciales en relation avec le domaine sportif.

La formation ouvre aussi aux différentes professions judiciaires spécialisées dans le sport (cabinets d'avocats et de conseils juridiques et fiscaux, etc.).

La formation donne également accès aux différents métiers de juriste du sport au sein des collectivités publiques : ministère des sports et services déconcentrés, collectivités territoriales, écoles nationales et instituts régionaux du sport (INSEP, CREPS, etc.).

### ■ Compétences acquises à l'issue de l'année de formation :

La formation vise à faire acquérir aux étudiants les compétences professionnelles suivantes : Rechercher la nature juridique des questions de toute nature que peuvent rencontrer les différentes entités sportives et proposer des solutions. Exposer l'état du droit sur une question donnée. Définir des stratégies liées aux risques juridiques.

En conséquence les étudiants issus de la formation doivent être en mesure de :

- Rechercher et analyser les règles applicables (règlements sportifs nationaux et internationaux, les conventions collectives ;
- Rédiger les contrats liés à l'activité sportive (contrat de travail, prêt de joueurs, contrat de sponsoring, contrats commerciaux, etc.) ;
- Rédiger les demandes de subventions et les contrats de partenariat auprès des autorités publiques ;
- Concevoir des stratégies et montages contractuels (transfert de sportifs, convention entre l'association sportive et la société sportive etc.) ;
- Préparer les dossiers contentieux (recherche des textes et de la jurisprudence, préparation de note de plaidoirie, etc.) ;
- Préparer et défendre des dossiers devant les instances sportives (le Comité National Olympique Sportif Français, le Tribunal Arbitral du Sport, etc.).

## Modalités d'accès à l'année de formation :

Le diplôme peut être suivi en formation initiale (en contrat d'apprentissage ou sans) et en formation continue (contrat de professionnalisation, ainsi que période de professionnalisation pour les salariés et les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi).

### Procédure d'admission :

- 1<sup>re</sup> année Master en droit (public et privé), AES.
- Par équivalence de diplôme : pourront être admises les personnes justifiant d'un diplôme équivalent.
- Par validation d'acquis : sera exigée une solide formation professionnelle en rapport avec le contenu des matières composant le diplôme.
  
- *Sélection sur dossier et entretien éventuel dans la limite des places disponibles (25).*
- *Retrait des dossiers : d'avril à juin*
- *Dépôt des candidatures : mi-juin au secrétariat du master*

## Organisation et descriptif des études :

### ■ Intégration

Une première phase est consacrée à l'intégration des étudiants sur une période de 3 jours durant laquelle un intervenant est chargé de créer un « esprit d'équipe », de les accompagner à la rédaction de CV/lettre de motivation (voire simulation d'entretiens).

En outre, l'association des anciens du Master intervient durant cette période afin de présenter le réseau du Master, les offres de stage/alternances, etc.

Enfin, lors de cette période, les partenaires du Master (institutions sportives/personnes publiques) sont présentés aux étudiants.

### ■ Travaux pédagogiques encadrés/tutorés

Tout au long de l'année universitaire, les UE (1 à 5) du semestre 3 ci-dessous (qui donnent lieu à des cours magistraux, V. tableau) comportent en outre des projets pédagogiques obligatoires personnels et collectifs tutorés par des intervenants chargés d'encadrer les travaux des étudiants.

### Ces travaux pédagogiques encadrés/tutorés seront réalisés sous la forme :

- d'ateliers portant sur des thèmes imposés par les intervenants,
- de cliniques du droit portant sur des thèmes proposés par les institutions sportives et/ou publiques partenaires du Master 2.

Ces travaux donneront lieu à un rendu écrit et oral et ils seront évalués.

Par ailleurs, des visites d'institutions sportives nationales et internationales (fédérations/ligues/UEFA/UCI...), et de clubs sportifs sont organisées.

Ces travaux pédagogiques encadrés/tutorés et visites représentent un volume total de 161 heures.

■ Tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assortis :  
Ces enseignements correspondent à des cours magistraux pour un volume total de 337 heures.

### SEMESTRE 3

UE1	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval <sup>(1)</sup>	coeff CT	coeff CC	total coef
<b>L'organisation du sport</b>	Présentation du système sportif	10							
	Les fédérations sportives nationales et internationales : statuts et pouvoirs	41							
	Les administrations publiques du sport	12							
	Les institutions européennes et le sport et droit de l'Union européenne	25							
	Initiation à l'économie du sport	6							
	Initiation au management du sport	6							
<b>TOTAL UE</b>		<b>100</b>			<b>8</b>	<b>CT</b>	<b>5</b>		<b>5</b>

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

UE2	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval <sup>(1)</sup>	coeff CT	coeff CC	total coef
<b>Statut du sportif</b>	Droit social appliqué au sport	40							
	Régime juridique de la formation des sportifs	12							
	La lutte contre le dopage	12							
	Les agents dans le sport	6							
	Responsabilité civile et pénale dans le sport	16							
<b>TOTAL UE</b>		<b>86</b>			<b>6</b>	<b>CT</b>	<b>5</b>		<b>5</b>

UE3	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval (1)	coeff CT	coeff CC	total coef
<b>Statut des clubs sportifs</b>	Droit des associations et sociétés sportives	54							
	Gestion financière et comptable des clubs	18							
	Exploitation commerciale du spectacle sportif	12							
	Fiscalité du sport	15							
<b>TOTAL UE</b>		<b>99</b>			<b>8</b>	<b>CT</b>	<b>5</b>		<b>5</b>

UE4	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval (1)	coeff CT	coeff CC	total coef
<b>Équipements sportifs et financement public</b>	Financement public du sport	6							
	Construction et exploitation des stades	12							
<b>TOTAL UE</b>		<b>18</b>			<b>3</b>	<b>CT</b>	<b>3</b>		<b>3</b>

UE5	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval (1)	coeff CT	coeff CC	total coef
<b>Contentieux sportif</b>	Le contentieux sportifs : justice fédérale, conciliation et arbitrage, contentieux judiciaire et administratif du sport	28							
	Arbitrage international des litiges sportifs	6							
<b>TOTAL UE</b>		<b>34</b>			<b>5</b>	<b>CT</b>	<b>5</b>		<b>5</b>

<b>TOTAL S3</b>		<b>337</b>			<b>30</b>		<b>23</b>		<b>23</b>
-----------------	--	------------	--	--	-----------	--	-----------	--	-----------

#### SEMESTRE 4

UE1	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval (1)	coeff CT	coeff CC	total coef
<b>Présentation orale de culture juridique et sportive</b>	Grand Oral						3		
	Participation (implication générale et évaluation des travaux pédagogiques encadrés/tutorés)							2	
<b>TOTAL UE</b>					<b>15</b>	<b>CT</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>5</b>

UE2	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval <sup>(1)</sup>	coeff CT	coeff CC	total coef
<b>Stage/alternance</b>	Rapport / soutenance						3		
	Activité en stage/alternance						7		
<b>TOTAL UE</b>					15	CT	10		10

<b>TOTAL S4</b>					<b>30</b>		<b>13</b>	<b>2</b>	<b>15</b>
-----------------	--	--	--	--	-----------	--	-----------	----------	-----------

### ■ Organisation de l'année

La rentrée intervient au plus tard le 1<sup>er</sup> octobre pour une durée de 12 mois.

Les contrats d'apprentissage ou de professionnalisation sont conclus pour la période correspondante. Les enseignements sous forme de cours magistraux, les travaux pédagogiques encadrés/tutorés, les visites ainsi que les examens se déroulent sur une période allant de la rentrée à début avril.

Pour les alternants, le rythme de l'alternance est, de manière générale, 3 semaines à l'université, 2 semaines dans la structure d'accueil de la rentrée universitaire jusqu'au mois d'avril. A partir du mois d'avril, les étudiants sont en structure d'accueil, à l'exception d'une période de 2 jours, en mai ou juin, à l'occasion de laquelle des séminaires professionnels sont organisés.

Les étudiants qui n'ont pas conclu de contrat d'apprentissage ni de professionnalisation doivent réaliser un ou plusieurs stages d'une durée minimale de 8 semaines.

Tous les étudiants rédigent un rapport de stage ou d'alternance qui donne lieu à une soutenance en présence d'un tuteur universitaire et, le cas échéant, du maître de stage ou du tuteur de structure d'accueil.

### ■ Modalités de contrôle des connaissances :

Les règles communes aux études LMD sont précisées sur le site de l'Université [http://www.u-bourgogne-formation.fr/IMG/pdf/referentiel\\_etudes\\_lmd.pdf](http://www.u-bourgogne-formation.fr/IMG/pdf/referentiel_etudes_lmd.pdf)

#### ● Règles de validation et de capitalisation :

##### Principes généraux :

**COMPENSATION :** Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

**CAPITALISATION :** Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européen, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.

### Précisions :

#### ● **Sessions d'examen**

Les enseignements assurés sous forme de cours magistraux sont sanctionnés par des épreuves écrites et orales organisées fin mars ou début avril.

#### **Deux sessions d'examen sont prévues :**

- Une première session qui comprend :
  - 2 épreuves écrites évaluant :
    - ✓ Les enseignements de droit public des UE1 et UE5 (coef.5)
    - ✓ Les enseignements de droit privé des UE 2 et UE3 (coef.5)
  - 1 grand oral correspondant à l'évaluation de l'ensemble des UE (1, 2, 3, 4 et 5) (coef.3)
  - 1 note de participation (contrôle continu) qui évalue l'implication générale et les travaux pédagogiques encadrés/tutorés. (coef.2)
  - 1 épreuve en septembre sanctionnant le stage/l'alternance (note d'intégration dans l'entreprise et soutenance du rapport) (coef.10)

La première session correspond à un volume de 30 heures (incluant la soutenance du rapport) lesquelles s'ajoutent au temps d'enseignement sous forme de cours magistraux décrits dans le tableau ci-dessous et aux travaux pédagogiques encadrés/tutorés.

- Une deuxième session de rattrapage avec une épreuve orale et/ou une nouvelle soutenance de rapport pourra être organisée le cas échéant.

#### **Descriptif des examens :**

Voir tableau ci-dessus- les matières ou groupes de matières des UE1, UE2, UE3, UE4, UE5 sont évaluées par des épreuves écrites et orales.

- 2 épreuves écrites de 4 heures, notées chacune sur 20, portant sur un sujet pratique regroupant les matières de droit public du sport d'une part et de droit privé du sport d'autre part.
- 1 épreuve orale notée sur 20 portant sur un sujet d'actualité en droit du sport, présenté après une préparation d'une heure, pendant 30 minutes devant un jury.
- 1 note sur 20 sanctionnant l'implication générale et les travaux pédagogiques encadrés/tutorés.